

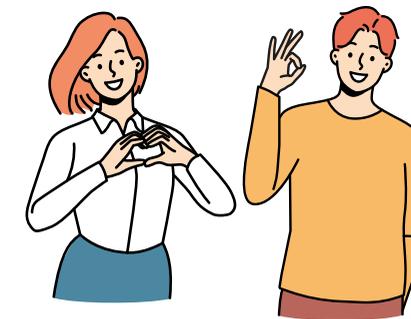
An illustration featuring two men. The man in the foreground is seen from the back, wearing a dark blue t-shirt. The man in the background is wearing a blue t-shirt and has a white, cracked, mosaic-like pattern over his face, symbolizing fragility or mental distress. The background consists of a circular frame with radiating lines, suggesting a lens or a window.

**LE BAROMÈTRE,  
UN REFLET  
SUR LA RÉALITÉ  
ET LES FRAGILITÉS  
DES AGENTS PUBLICS**

# VIE PROFESSIONNELLE ET SANTÉ, DES ENJEUX INDISSOCIABLES

## UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE QUI CRÉE TOUJOURS DE LA SATISFACTION...

**84 %**  
des agents publics  
sont satisfaits  
de remplir  
une mission d'intérêt  
général



**1/3**  
estime même être  
très satisfait (32%)

## ... POURTANT DES ÉLÉMENTS IMPORTANTS DE LA VIE PROFESSIONNELLE RESTENT INSUFFISAMMENT SATISFAISANTS



Comme en 2021, trois indicateurs montrent une fragilité potentielle, le niveau de satisfaction enregistré étant inférieur à l'importance accordée.

### Le niveau de rémunération



Ce critère  
est important  
pour 90 % des agents  
et seuls **58 % en sont  
satisfaits**

### La charge de travail



Pour 89 % des agents  
elle a de l'importance  
mais seuls  
**72 % en sont satisfaits**

### Les relations avec la hiérarchie



87 % des agents  
pensent qu'elles sont  
importantes mais  
seuls **78 % en sont  
satisfaits**

Créé en 2018, l'Observatoire MFP a sollicité l'institut Harris Interactive pour mener une troisième étude réalisée auprès d'un échantillon représentatif d'agents de la Fonction publique. L'objectif ? Dresser un constat précis et objectif de leurs perceptions des enjeux de santé au travail. L'étude 2022 permet ainsi de mieux comprendre l'influence de la crise sanitaire et les besoins de réponse avec la Protection sociale complémentaire (PSC) et le Plan Santé au Travail.

\*Enquête Harris Interactive, commanditée par la MFP, réalisée en ligne du 17 mai au 1<sup>er</sup> juin 2022 auprès d'un échantillon de 1502 personnes représentatif des agents de la Fonction publique, âgés de 18 à 65 ans. Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables : sexe, âge, versant FP (État, territoriale, hospitalière), catégorie (A, B, C) et région de l'interviewé(e).

## UNE ENVIE D'EXERCER QUI DIVISE

Encore plus que les années précédentes, les agents restent très partagés sur l'envie de continuer à exercer dans le service public avec une augmentation dans les deux extrêmes.

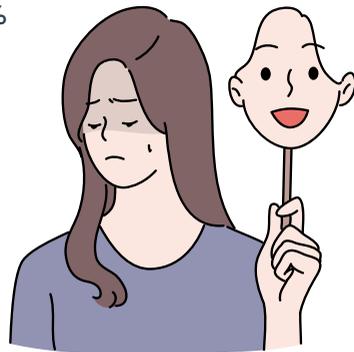
Pour  
**33 %**  
des agents, l'envie  
de continuer  
s'est affaiblie  
(30 % en 2021)



- Avec **39 %**, les agents de catégorie A sont ceux pour qui l'envie de continuer s'est le plus affaiblie
- La **FPH** est le versant où l'envie de continuer s'est le plus affaiblie avec **38 %** (34 % pour la FPE et 30 % pour la FPT)

## UNE INFLUENCE FORTE ET RECONNUE DU TRAVAIL SUR LA SANTÉ

**30 %**  
des agents estiment que leur travail a une influence négative sur leur santé. Un sentiment encore plus fort dans la FPH avec 39 % (FPE 26 % et FPT 28 %).



**54 %**  
des agents estiment que leur travail aura une influence encore plus importante sur leur santé dans les prochaines années. Un chiffre en augmentation (+7 points) par rapport à 2021.

# SANTÉ ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL, UN ÉQUILIBRE À TROUVER

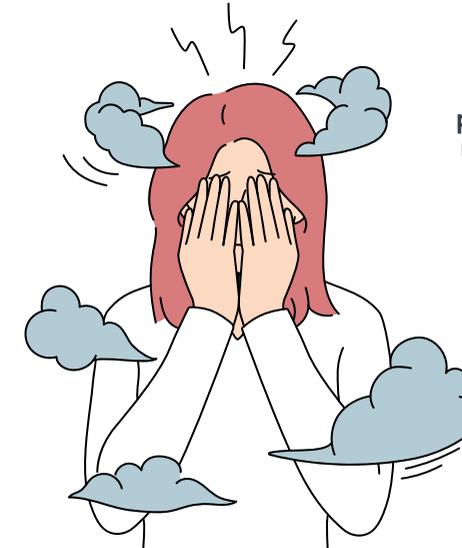
## UNE PRISE EN COMPTE À AMÉLIORER

**45 %**

des agents publics estiment que les enjeux de bien-être et santé au travail sont **mal pris en compte** par l'employeur

Des chiffres beaucoup plus forts pour les populations suivantes :

- les femmes : **51 %**
- les 50-65 ans : **56 %**
- la zone rurale : **54 %**
- la FPH : **55 %**



Burn out  
(épuisement professionnel)

**90 %**

(+3 points) des agents pensent qu'il devrait être reconnu comme maladie professionnelle

Bore out  
(ennui au travail)

**59 %**

(+6 points) des agents pensent qu'il devrait être reconnu comme maladie professionnelle

## UNE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE ATTENDUE

Prévention

**89 %**

des agents pensent qu'elle doit être prise en charge par l'employeur

Accompagnement social

**82 %**

pensent qu'il doit être pris en charge par l'employeur



La prise en charge financière de la prévention santé et de l'accompagnement social est attendue par l'ensemble des agents, avec une proportion plus forte sur les 25-34 ans (86 %) et les agents en région parisienne (88 %).



## DES CONTRAINTES RÉGULIÈRES AU TRAVAIL EN HAUSSE DEPUIS 2021

Rester longtemps  
debout

**68 %**

↑ **+4 points**  
vs 2021

Subir  
des incivilités

**61 %**

↑ **+3 points**  
vs 2021

Prendre le risque  
d'être blessé  
ou accidenté

**50 %**

↑ **+5 points**  
vs 2021

Travailler  
la nuit ou  
le week-end

**49 %**

↑ **+4 points**  
vs 2021

## UN TRAVAIL AU QUOTIDIEN QUI AFFECTE LA SANTÉ



**4 agents  
sur 5**

se sentent fatigués  
au quotidien dans  
leur travail



**7 agents  
sur 10**

ressentent  
des douleurs physiques  
liées à la position  
au travail



**70 %**

se sentent stressés  
au quotidien

Côté versant, la FPH est plus affectée de manière générale que la moyenne par :

- la fatigue (89 % vs 82 %),
- la pénibilité physique du travail (82 % vs 71 %),
- le stress (76 % vs 70 %).

# PROTECTION SOCIALE, UNE PERCEPTION INÉGALE DES AGENTS

**+ de 9 agents  
sur 10**

(93 %) possèdent  
une complémentaire  
santé

La moitié des agents  
(46 %) ont souscrit  
à une complémentaire  
auprès d'une mutuelle  
de fonctionnaires



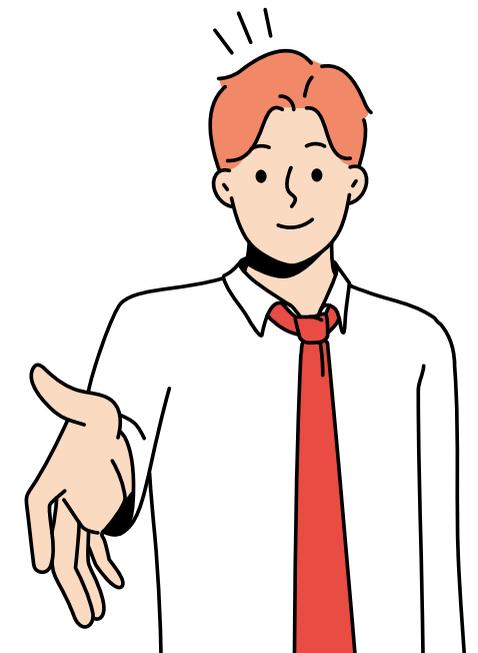
**6 %**

des agents  
ne disposent pas  
de complémentaire  
santé (7 % chez  
les catégories C  
et 9 % dans la FPH)

## DE LA CONFIANCE ACCORDÉE AUX ACTEURS AFFINITAIRES

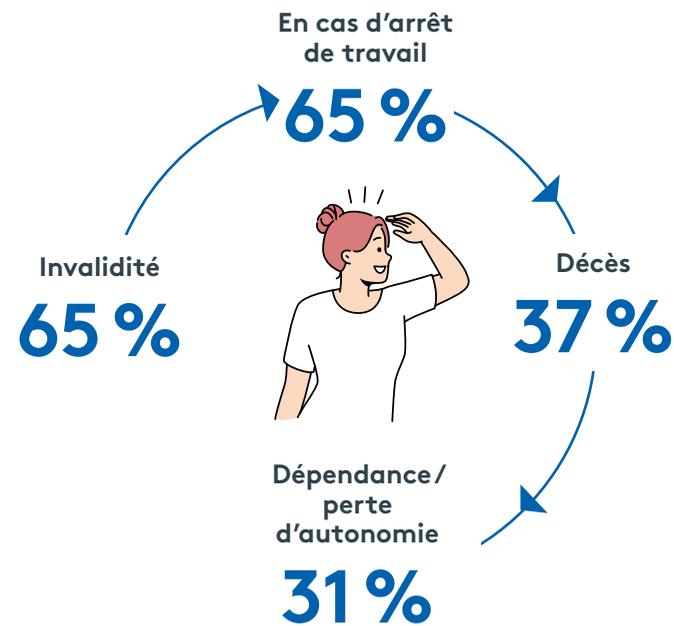
**69 %**

des agents font  
confiance aux mutuelles  
de fonctionnaires pour agir  
dans le bon sens en matière  
de protection sociale



## DE MEILLEURES GARANTIES DE PROTECTION SOCIALE ATTENDUES

 Les agents souhaitent bénéficier en priorité de meilleures garanties.



## UNE RÉFORME PERÇUE DIFFÉREMMENT

### POUR LA FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT (FPE)

**61 %**

des agents de la FPE savent qu'ils sont éligibles à un versement de 15€ par mois pour la complémentaire santé

**53 %**

ignorent qu'en 2024, l'employeur public participera à hauteur de 50 %

- **72 %** pour les agents de la catégorie C

**58 %**

des agents de la FPE seraient prêts à contribuer à un dispositif de solidarité afin d'aider les retraités de leur versant à financer leur complémentaire santé

- **63 %** des agents de la catégorie A
- **78 %** des 25-34 ans

### POUR LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE (FPT)

**66 %**

ignorent qu'en 2026, l'employeur public participera au financement de la complémentaire santé à hauteur de 50 %

**28 %**

seulement des agents de la FPT savent qu'en 2025, l'employeur public participera au financement de la complémentaire prévoyance à hauteur de 20 %



Les 50-65 ans sont les plus mal informés tant pour la santé (73 % de non vs 66 % en moyenne) que la prévoyance (80 % de non vs 72 % en moyenne)

## UNE PSC MIEUX IDENTIFIÉE MAIS ENCORE MECONNUE

**1/4** des agents voient précisément de quoi il s'agit

**48 %** n'en ont jamais entendu parler, principalement les agents de la catégorie C (60 %) et de la FPH (63 %)



### POUR LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE (FPH)

**69 %**

des agents n'ont jamais entendu parler du dispositif de soin gratuit ouvert pour l'ensemble des agents de la FPH

**77 %**

des agents de la FPH ne savent pas que l'employeur participera en 2026 au financement de la complémentaire santé

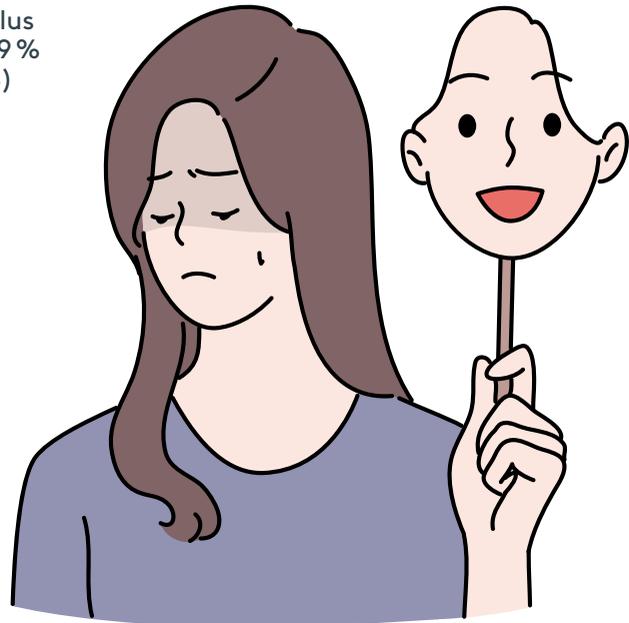
**60 %**

n'ont jamais entendu parler du dispositif d'action sociale hospitalière

# QUE RETENIR DE CETTE ENQUÊTE ?

**30 %**

des agents estiment que leur travail a une influence négative sur leur santé. Un sentiment encore plus fort dans la FPH avec 39 % (FPE 26 % et FPT 28 %)



**54 %**

des agents estiment que leur travail aura une influence encore plus importante sur leur santé dans les prochaines années. Un chiffre en augmentation (+7 points) par rapport à 2021.



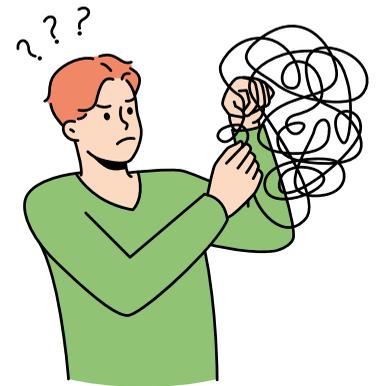
Les agents de la Fonction publique **conservent un attachement fort à leur activité professionnelle** même après la crise Covid.



Les agents de la Fonction publique **identifient mal les initiatives de leurs employeurs sur la santé au travail.**



Avec le retour à l'activité présentielle, les **difficultés au travail** ressenties au quotidien par les fonctionnaires **ont augmenté.**



Une notoriété globale de la PSC en hausse, mais une **mauvaise identification des différents dispositifs** existants ou à venir.

INDISPENSABLES  
& fragiles  
2022

"SI JE VAIS MAL,  
VOUS IREZ MAL."

LORSQUE LA SANTÉ DES AGENTS PUBLICS SE DÉSAGRÈGE,  
LE SERVICE PUBLIC SE DÉGRADÉ.

 MFP  
MUTUALITE FONCTION PUBLIQUE

À PARAÎTRE  
PROCHAINEMENT

 MFP  
MUTUALITE FONCTION PUBLIQUE

La Mutualité Fonction Publique – présidée par Serge BRICHET - regroupe 18 mutuelles ou unions de mutuelles professionnelles relevant des Livres I, II et III du Code de la Mutualité, issues des trois fonctions publiques - Etat, territoriale, hospitalière. Sa spécificité : son approche globale et solidaire de la protection sociale des agents publics, actifs et retraités, avec la gestion du régime obligatoire et de la complémentaire maladie et prévoyance.

En 2021, les mutuelles de l'Union couvrent 6,5 millions de personnes et versent 3,5 milliards d'euros de prestations complémentaires.

Contact : Laurence Tribillac – [laurence.tribillac@mfp.fr](mailto:laurence.tribillac@mfp.fr) – [www.mfp.fr](http://www.mfp.fr)